

Communauté Paris Saclay  
Accord-cadre 21-30  
Entretien des bassins de gestion des eaux pluviales et de leurs ouvrages annexes  
Analyse des offres - Lot 2 - bassins à ciel ouvert

		Estimation administration		Osiris		SEA		Terrideal / Segex	
		Euros HT	Euros TTC	Euros HT	Euros TTC	Euros HT	Euros TTC	Euros HT	Euros TTC
Prix DQE type		1 836 700,00	2 204 040,00	684 959,00	821 951,00	1 891 220,00	2 269 464,00	3 209 718,00	3 851 662,00
Note critère prix		60/60		60/60		21,73/60		12,80/60	
				Observations		Observations		Observations	
Mémoire justificatif	Moyens matériels (5)			3/5	barque, épuisettes, rames, bulleurs sur batterie pour oxygénation des poissons pêchés, bacs plastiques pour transfert des poissons, bouées, pompes de 80 à 720 m3 / h - dispositions satisfaisantes	1/5	Le matériel est indiqué pour le nettoyage des canalisations et des avaloirs, alors que l'objet du marché consiste en un curage de bassins enterrés ou à ciel ouvert / bien que le matériel décrit puisse en partie répondre aux besoins du marché, la réponse n'est pas suffisamment précise sur ce point / matériel ITV décrit alors que cette prestation n'est pas inscrite au CCTP - dispositions faibles	5/5	2 camions de 15t ou camion grue pour transport et évacuation des matériaux, camionnettes benne, pelle à chenille, dumper 9t et manitou, barque, balayeuse et pompe / seul candidat à disposer du matériel parfaitement adapté aux besoins du marché - dispositions excellentes
	Moyens humains (5)			2/5	140 véhicules répartis sur 8 agences en IDF / pilotage du contrat par l'agence de Ste Gèneviève des Bois comprenant 37 personnels / suivi assuré par 1 responsable du centre de service et 1 responsable exploitation, appuyés par le service commercial, EQS et facturation / 1 conducteur de travaux et des opérateurs (2 équipes de 3 personnes par bassin dont 1 chauffeur et 2 opérateurs assainissement), tous habilités CATEC - à noter que 6 personnes au total par bassin semblent surdimensionnées alors qu'on ne connaît pas l'effectif global affecté au marché au regard du nombre total de bassins-dispositions acceptables	2/5	Entreprise de 45 personnes basée à Saclay avec dépôt de matériel sur Monthléry /organigramme présenté avec l'ensemble des personnels de l'entreprise (pôle administratif, diagnostic réseaux, entretien et curage, études et contrôle), et effectif affecté au marché composé d'1 chargé d'études, 1 conducteur et 1 chef de chantier + 8 équipes de 2 agents terrain / CV du personnel d'encadrement affecté au marché fourni (1 gérant, 1 chargé d'exploitation, 1 chargé d'affaires et 1 conducteur de travaux) / des équipes ITV sont également listées, alors que cela n'est pas l'objet du marché - attention à ce que les effectifs présentés soient bien en lien avec le contenu réel des prestations attendues au marché (un doute persiste sur un effectif plutôt dimensionné sur la base d'un linéaire de réseaux et pas uniquement des ouvrages enterrés de gestion des eaux pluviales - dispositions acceptables	5/5	Le candidat propose un organigramme composé d'un chef de secteur, d'un conducteur de travaux, 1 chef de chantier, 1 conducteur de pelle et 1 ouvrier professionnel / l'effectif peut être doublé en cas de chantiers simultanés - à noter les ouvriers proposés sont spécialisés en travaux de rivière, ce qui est plus adapté que les autres candidats pour ce type de prestation - dispositions excellentes
	Procédés, modes d'exécution (10)			0/10	Fiche type pour chaque prestation présentée : celle sur les curages de CHAS et bassins indique des préalables (consignes, contrôle véhicule, balisage après arrivée sur site, mesures, ouverture trappe, mise en place du matériel), le détail de l'intervention (pompage, raclage, nettoyage, contrôle), et enfin rinçage, repli, fiche d'intervention, retour à l'agence / aucun élément détaillé sur les bassins à ciel ouvert, pourtant objets du présent lot, alors que la méthodologie est différente - le candidat répond au deux lots en explicitant uniquement le lot 1 - pas d'éléments sur le type de rendu et la fréquence - dispositions insuffisantes	4/10	Rendus trimestriels sous format excel : aucun exemple n'est fourni / les rendus parlent des motifs d'obstruction, ce qui n'est absolument pas l'objet du marché / le candidat propose également d'élargir les rendus aux ITV, ce qui n'est pas non plus l'objet du marché / la méthodologie repose sur la succession d'un PIC, transmission des consignes, contrôle du matériel, nettoyage des flexibles, signalisation, obturation, vidange, repli matériel, transport et évacuation des déchets, complétude des BSD - la méthodologie est correcte, mais moins détaillée que les autres candidats / sous-traitance pour les bassins à ciel ouvert avec précision sur la méthodologie de curage des bassins en eau (dévasement du bassin par utilisation d'une pompe de dragage avec flexible PEHD - dispositions faibles	10/10	La méthodologie est très bien décrite, incluant notamment la mise en sécurité du site, les levés bathymétriques avec barge, pige et théodolite pour levé sur autocad / prélèvements et analyses des boues / vidange des bassins par pompe thermique avec décantation avant rejet / pêche de sauvegarde en lien avec les associations de pêche du secteur / la méthode décrite correspond exactement aux attentes de la MOA et seul ce candidat a détaillé les prestations de manière fine pour chaque lot / les deux autres candidats n'ont pas fait de nette distinction de méthode entre les lots 1 et 2 lorsqu'ils ont répondu aux deux lots, alors que les approches sont complètement différentes selon que le bassin est enterré ou à ciel ouvert - dispositions excellentes
	Délais (5)			2/5	Planning fourni via le logiciel Réso+ / Planification des travaux sur bassin : 8 J maximum à réception du bon de commande / Envoi devis sous 48 h à compter de la demande / Appel et confirmation de travaux 48 H avant le début des prestations / Intervention d'urgence dans un délai inférieur à 2h - attention ces délais ne semblent pas tenir compte du lien à faire avec les services de police de l'eau et de fédération de pêche - dispositions acceptables	0/5	Astreinte 24h/24 mais délais d'intervention non précisés / le candidat indique que la nature, la composition, les caractéristiques et les fréquences de réunion seront définies au démarrage du marché, alors que le CCTP indique une fréquence minimale à respecter / les délais hors intervention urgente ne sont pas non plus précisés - dispositions non traitées	5/5	Fourniture d'un devis sous 48 h / puis programmation de l'intervention sous 10 j / intervention en urgence sous 1 h / CR d'intervention sous 7 j avec mention des éléments détaillés dans ledit rapport / délais cohérents avec le CCTP - dispositions excellentes
	Hygiène et sécurité (5)			2/5	Certification Qualitass et MASE / liste des EPI classiques présentée / fourniture d'un plan de prévention - dispositions acceptables	2/5	La liste des risques liés aux interventions est parfaitement détaillée (chute en réseau, circulation routière, manutention, risques chimiques ou biologiques...) / mesures de prévention associées sont listées mais moins pertinentes que celles des autres candidats, notamment le PPSPS et les visites inopinées de chantier (autocontrôle interne) / la signalisation de chantier est rappelée - dispositions acceptables	3/5	EPI décrits, en particulier ceux en lien avec les interventions sur berges et milieu aquatique / équipements de protection collective mentionnés / signalisation explicitée - dispositions satisfaisantes
	Mesures limitant l'impact environnemental (10)			8/10	Camion hydrocureur fonctionnant au GNV / camion recycleur 19 et 26 t / valorisation des déchets gras issus des curages par méthanisation / réduction de l'usage du papier avec Réso+ / parc de véhicules de service zéro diesel / traçabilité des déchets avec la suivi des BSD (obligation réglementaire, donc pas de valeur ajoutée à préciser cela) - dispositions performantes	4/10	Propreté des chantiers / optimisation de l'utilisation de l'eau, avec véhicules recycleurs d'eau / BSD (obligation réglementaire, donc pas de valeur ajoutée à préciser cela) / camions de curage insonorisés / économies d'énergie mentionnées avec utilisation de véhicules gasoil ou sans plomb 98 / éco conduite / évacuation des déchets en centre agréé pour valorisation, sans précision des filières ni des lieux de traitement - dispositions acceptables	10/10	Description des filières de traitement des différents types de déchets (déchets verts souillés, non souillés, déchets d'abattage) / Suivi et traçabilité des déchets / réduction à la source des déchets / réduction des émissions de poussière / limitation de la consommation en eau et de la pollution des eaux / respect des émissions sonores - dispositions excellentes
Note mémoire justificatif				17/40		13/40		38/40	
Note finale				77/100		34,73/100		50,80/100	
Rang de classement				1		3		2	